

---

**Enregistré conformément à l'Acte du Parlement du Canada,  
en l'année 1900, par F.-X. TOUSSAINT et PHILIPPE MASSON,  
au Bureau du Ministre de l'Agriculture.**

---

form  
sive  
l'hi  
men  
ava  
pre  
édit

tion  
com  
cap  
Mor  
jus  
not  
die  
Un

la  
éli  
joie  
d'e  
son  
rep  
ou